

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquantième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 6 mai 2009, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Évaluation du programme de doctorat en science politique 2009-2010.**

**Résolution CFSPD-2008-2009-398**

ATTENDU la politique d'évaluation périodique des programmes adoptée par la Commission des études en septembre 2004;

ATTENDU la résolution COP-2008-2009 du Comité de programme du 16 décembre 2008;

ATTENDU que le programme de doctorat en science politique n'a pas fait l'objet d'une évaluation formelle depuis 1983;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la planification annuelle 2009-2010 d'évaluation périodique des programmes en proposant que le programme de doctorat en science politique fasse l'objet d'une évaluation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**  
Montréal, 6 mai 2009

René Côté  
Doyen